

ARBITRAGE

Réunions des 20 et 27 Août 2018

Président : Jean-Marc SALZA jmsalza@laurafoot.fff.fr
Présent : Nathalie PONCEPT

CLASSEMENTS :

Les classements Ligue seront mis à jour sur le site internet de la LAuRAFoot rubrique ARBITRAGE dans la semaine.

DESIGNATEURS

BOUGUERRA Mohammed	<i>Dési ER R1 R2</i>	☎ 06 79 86 22 79 - Mail : mo.bouguerra@wanadoo.fr
CALMARD Vincent	<i>Dési JAL 1 JAL2</i>	☎ 06 70 88 95 11 - Mail : vincent.calmard@orange.fr
MOLLON Bernard	<i>Dési R3 CandR3 Discipline</i>	☎ 06 03 12 80 36 - Mail : bernard.mollon@orange.fr
ROUX Luc	<i>Dési AAR1 AAR2 AAR3 Foot Entreprise</i>	☐ 06 81 57 35 99 - Mail : luc.roux@wanadoo.fr
VINCENT Jean-Claude	<i>Dési Cand JAL Pré-ligue Appel</i>	☎ 06 87 06 04 62 - Mail : jean-claude.vincent14@sfr.fr

COURRIERS DES ARBITRES :

Nos joies :

Loan est arrivé au sein du foyer de Sandrine VALETTE et Nicolas BROTONS.

La CRA félicite les heureux parents et souhaite un prompt rétablissement à la maman.

- **DEBRABANDERE Antoine** : A la suite de votre mutation, nous demandons le transfert de votre dossier à la Ligue des Hauts de France.
- **GENOUD Romain** : Nous enregistrons votre demande d'année sabbatique pour la saison 2018-2019.
- **MARCELIN Guillaume** : Nous enregistrons votre demande d'année sabbatique pour la saison 2018-2019.
- **MOHR Emmanuel** : A la suite de votre mutation, nous demandons le transfert de votre dossier à la Ligue Grand Est.
- **SEMUR Johann** : A la suite de votre mutation, nous demandons le transfert de votre dossier à la ligue de Normandie.
- **TALALI Karel** : A la suite de votre mutation, nous demandons le transfert de votre dossier à la Ligue de Bourgogne Franche Comté.

CHANGEMENTS D'ADRESSES :

CHARRIER Baptiste

CUBIZOLLES William

Et **FOUGERARD Corentin** : notés.

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE CLASSEMENTS PROMOTIONS RETROGRADATIONS EN FIN DE SAISON

Le calcul des âges des arbitres se fera au 1/1/2019 pour la saison 2018/2019.

Les classements se font selon les dispositions du règlement intérieur de la CRA LAuRAFoot (rubrique arbitrage du site internet de la LAuRAFoot).

R1: pour chacun des 2 groupes (ou poule): 1 descente obligatoire en R2; objectif : 26 arbitres classés R1 pour 2018/2019 participation obligatoire aux échanges inter ligues

R2 : pour chacun des 3 groupes (ou poule): 1 montée en R1, 2 descentes au plus dont 1 descente obligatoire en R3, participation obligatoire aux échanges interligues.

R3 : Le premier de chacun des 3 groupes (ou poule) est promu en catégorie R2 (sous réserve d'être obligatoirement disponible le samedi et le dimanche, participation obligatoire aux échanges interligues). Le dernier de chacun des 3 groupes (ou poule) est remis obligatoirement à disposition de son district.

AAR1 : 4 descentes au plus dont 2 descentes obligatoires en AAR2

AAR2 : 1 montée en AAR1; 1 descente obligatoire en AAR3

AAR3 : pour chacun des 2 groupes (ou poule): 1 montée en AAR2 (sous réserve d'être obligatoirement disponibles le samedi et le dimanche). Le dernier est remis obligatoirement à disposition de son district.

R1P, R2P et R3P : suivant décisions CRA groupe formation FFF

La liste des arbitres de la catégorie Elite Régionale sera établie par la CRA en fonction des directives fédérales.

Pour l'arbitre R3 ou assistant R3 rétrogradé, il est remis à la disposition de son District d'appartenance qui peut le représenter (ou non) dès la saison suivante, sous réserve de l'accord de la C.R.A., ou par la suite sans limite d'âge maximum de candidature à la Ligue. Son District d'appartenance peut le représenter immédiatement la saison suivante à la pratique sans repasser la théorie s'il est rétrogradé dans les 3 saisons suivant sa nomination en Ligue. Pour les cas de jeunes arbitres accédant à la catégorie R3, il sera dispensé de repasser la théorie s'il est rétrogradé dans les 3 saisons suivant sa première nomination en R3 (venant des JAL ou de District). Cette disposition ne peut être utilisée qu'une fois pour chaque arbitre.

En cas d'ex-aequo au sein de chaque poule, les arbitres sont départagés par 6 critères successifs : i. participation AG arbitres ii. puis nombre d'échecs aux tests physiques iii. puis participation au(x) stage(s) de formation iv. puis meilleur classement au rang d'un des observateurs v. puis moins mauvais classement au rang d'un des observateurs vi. puis note au questionnaire annuel de la saison. Si la C.R.A. doit déterminer un classement entre différents arbitres de chaque poule lorsqu'il y en a plusieurs (pour des repêchages ou des accessions supplémentaires par exemple), au-delà de la position occupée par rapport aux derniers promus ou aux derniers rétrogradés, ils seront départagés en premier lieu par le total de points des bonus et des malus obtenus par chaque arbitre puis en cas d'ex aequo par le nombre de points obtenus par chaque arbitre dans son groupe, puis par le meilleur classement au rang d'un des observateurs, puis par le moins mauvais classement au rang d'un des observateurs, puis par la note au questionnaire annuel de la saison écoulée.

La CRA statuera en fonction des éléments en sa possession et en fonction du règlement intérieur sur l'affectation de tous les arbitres non classés et sur tous les cas non prévus.

La réunion de début de saison du groupe formation FFF jeunes et séniors 2018/2019 (arbitres promotionnels Elite Régionale, R1P, R2P, JAF, candidats JAF) aura lieu vendredi 31 août 2018 à partir de 19h00 au siège de la LAuRAFoot 350B avenue Jean Jaurès 69007 LYON.

L'assemblée générale des arbitres de ligue seniors aura lieu samedi 1^{er} septembre 2018 au siège de la LAuRAFoot 350B avenue Jean Jaurès 69007 LYON (Métro B station Stade de Gerland) à partir de 8h00 (fin de la journée à 18h00).

L'assemblée générale des jeunes arbitres de ligue, candidats ligue jeunes et jeunes arbitres pré-ligue aura lieu dimanche 2 septembre 2018 au siège de la LAuRAFoot 350B avenue Jean Jaurès 69007 LYON (Métro B station Stade de Gerland) convocation à 9h00 pour les tests physiques (fin de la journée à 18h00).

L'assemblée générale des arbitres et candidats ligue futsal aura lieu le dimanche 16 Septembre 2018 de 9h à 17h au gymnase David DOUILLET à l'Isle d'Abeau (tests physiques spécifiques futsal).

Un arbitre absent 2 saisons consécutives à l'AG sera remis définitivement à disposition de son district.

Le séminaire des observateurs aura lieu dimanche 2 septembre 2018 convocation à 9h00 au siège de la LAuRAFoot 350B avenue Jean Jaurès 69007 LYON, fin de la journée à 18h00.

TESTS PHYSIQUES (TAISA ET VITESSE) :

Le test physique sera le test de course sur le terrain suivant : TAISA (Test d'Aérobic Intermittent Spécifique Arbitre). Pour chaque catégorie, les arbitres devront réaliser pour valider leur test le nombre de répétitions de la distance indiquée dans le temps mentionné pour la course et pour la récupération suivant leur catégorie dans le tableau ci-dessous.

Un arbitre peut en cours de test TAISA descendre de distance et valider le test d'une catégorie inférieure à la sienne dans l'attente du rattrapage s'il s'agit du premier Test. Dans ce cas l'arbitre ne peut en aucun cas remonter dans la distance de sa catégorie dans la suite du test.

Les arbitres devant réaliser le test de vitesse dans le tableau ci-dessous le feront sur un terrain de football suivant le processus du RI CFA.

CATEGORIES ARBITRES	Temps sprint	TAISA		
	VITESSE 6x40m	Course/ Récupération	Distance	Nombre répétition
Régional Elite R1P R2P R3P	6"2 (6"3 non promo)	15"/20"	75 m	35
R1	-	15"/20"	75 m	30
R2 JA de Ligue Candidat JAL JA Pré-Ligue	-	15"/20"	70 m	30
R3 Candidat R3	-	15"/20"	67 m	30
Féminines : R3 JA de Ligue Candidates JAL Pré-Ligue	-	15"/20"	64 m	30
Féminines compétitions féminines exclusivement	-	15"/20"	60 m	30
Féminines groupe FFF	Idem Cand FFe2	Idem	candidate	FFe2
ASSISTANTS				
GROUPE FFF promo	Idem Cand AAF3	Idem	candidat	AAF3
AAR1 AAR2	6"5	15"/20"	70 m	30
AAR3 Candidat AAR3	-	15"/20"	67 m	30

Le Président,

Jean-Marc SALZA

La Secrétaire,

Nathalie PONCEPT